MODERNITE TRADITION

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

Crépy mag & infos

DÉCEMBRE 2021 N°487 | ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

DÉCEMBRE EN FÊTE !

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

N°487

SOMMAIRE

DÉCEMBRE EN FÊTE !
LE DOSSIER

Entre festivités de fin d'année et Téléthon, retrouvez un programme riche en animations !

COMMERCE LOCAL : QUAND ATTRACTIVITÉ RIME AVEC FESTIVITÉS
ACTUS VILLE

Découvrez 3 nouvelles enseignes crépynoises et augmentez votre pouvoir d'achat en soutenant le commerce local avec Beegift.

PASS CULTURE : LA CULTURE ACCESSIBLE AUX JEUNES
CULTURE

La Ville a souscrit au Pass Culture. Découvrez les avantages de l'application.

LA VILLE RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT SPORTIF
SPORT

La Ville s'est vu décerner le label " Ville active et sportive ".

ÉDITO

Je souhaite la réussite de notre territoire et de notre Ville, entre maîtrise des enjeux de développement qui s'ouvrent à nous, et respect de l'Histoire, du terroir, de notre patrimoine.
La réussite pour notre jeunesse, pour laquelle nous devons préparer l'avenir, avec responsabilité et engagement, que ce soit dans les domaines de la formation, de l'emploi et plus globalement au niveau environnemental.
Notre jeunesse est l'un de nos plus beaux atouts, faite de talents, d'envies, de projets. La jeunesse est notre richesse à tous. D'ailleurs, nous allons amorcer en 2022 une nouvelle étape du développement du Conseil Municipal des Jeunes Crépynois.

Associations culturelles, sportives, caritatives, acteurs économiques et sociaux, habitants de tous horizons, vous êtes et faîtes notre Ville au quotidien. Je veux vous exprimer ma gratitude, en mon nom et au nom de l'équipe municipale.

En cette fin d'année, je souhaite remercier tout particulièrement tous ceux qui œuvrent depuis plusieurs mois au fonctionnement de notre Centre de vaccination ainsi que le personnel municipal pour son implication et notamment nos agents du Centre Technique Municipal et de la Direction Sports-Animations-Jeunesse pour les installations et les festivités de Noël.

En effet, le dernier mois de l'année à Crépy-en-Valois se veut festif. Si l'on pense à Noël avec ses animations, la visite du Père-Noël ou encore la célèbre boîte aux lettres, il y a aussi le Téléthon. Un événement festif et solidaire où chacun apporte son concours pour récolter des dons. Un grand merci aux nombreuses associations et aux bénévoles qui se mobilisent pour cette cause nationale. Pour la première fois, un village Téléthon et un marché de Noël se tiendront sur la place de la République le week-end du 4 et 5 décembre avec un feu d'artifice le samedi 4 à 20h. Je vous invite à lire le dossier de votre *CrépyMag&Infos* pour tout savoir sur ces festivités.

Qui dit Noël, dit cadeaux. C'est pour soutenir le commerce local et augmenter le pouvoir d'achat de ses habitants que la Ville vous offre, lorsque vous acheter un bon d'achat Beegift, un chèque cadeau à dépenser dans les commerces participants. Toutes les modalités sont à retrouver dans les pages *Actus* de ce numéro.

2022 arrive avec son lot de nouveaux projets et nous laisse entrevoir une année placée sous le signe du sport : 2024 et ses Jeux Olympiques. L'occasion de faire rayonner votre Ville mais aussi de vous faire vivre les Jeux autrement. Crépy-en-Valois, terre de Jeux, se tient prête !

Je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches.

Bonne lecture.

• **Virginie DOUAT, Maire de Crépy-en-Valois.**

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois – 60800 Crépy-en-Valois • Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Virginie Douat. Directeur de la rédaction : Vincent Cornille
Direction de la communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Timothé Le Calvez
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud • Mise en page : www.grandnord.fr – 8119
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, S. Larose
Impression : Imprimerie Delezenne – décembre 2021. Tirage : 8 500 exemplaires.

INSTANTANÉS

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

400 ANS DE LA FONTAINE
DU MARDI 19 AU VENDREDI 22 OCTOBRE

FOIRE DE CRÉPY
DIMANCHE 7 NOVEMBRE

ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOV. 1918
JEUDI 11 NOVEMBRE

400 ANS DE LA FONTAINE

1 Pour célébrer les 400 ans du célèbre fabuliste, le collège La Fontaine a organisé une semaine dédiée à la vie et aux œuvres de Jean de La Fontaine. L'occasion pour les élèves de choisir et de réaliser différentes activités créatives, puis de déambuler dans le collège en découvrant les créations en rapport avec les fables de l'auteur. Au programme : chasse au trésor, escape game, jeux de rôles, création de tableaux végétalisés, vannerie...

FOIRE DE CRÉPY

2 La traditionnelle Foire de Crépy a fait son grand retour en centre-ville. À cette occasion, vous étiez nombreux à vous promener dans les rues, depuis les Portes de Paris jusqu'au croisement de la route de Compiègne et de l'avenue Gérard de Nerval, pour découvrir plus de 90 exposants. La fête foraine était également de la partie sur la place de la République tout le week-end.

ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOV. 1918

3 La cérémonie du 11 novembre s'est tenue en présence de Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois, du Conseil municipal, de Fatima Massau, conseillère régionale et de Luc Chapoton, conseiller départemental, devant le monument aux morts sur la place Gambetta. L'association des anciens combattants, le Conseil Municipal des Jeunes, l'Amicale des marins anciens combattants, la caserne des pompiers et la gendarmerie de Crépy-en-Valois étaient aussi représentés. La cérémonie s'est clôturée par un dépôt de gerbes au cimetière d'Hazemont.

COMMERCE LOCAL : QUAND ATTRACTIVITÉ RIME AVEC FESTIVITÉS

À L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, ON PENSE LOCAL. QUE CE SOIT POUR UN PRÉSENT, POUR UN REPAS OU JUSTE POUR SE FAIRE PLAISIR, AVEC PLUS DE 150 BOUTIQUES, LES COMMERCES CRÉPYNOIS SONT LÀ. L'OCCASION DE VOUS PRÉSENTER 3 NOUVELLES ENSEIGNES ET DE VOUS RAPPELER QU'AVEC LES BONS D'ACHAT BEEGIFT, VOUS POUVEZ AUGMENTER VOTRE POUVOIR D'ACHAT EN SOUTENANT LE COMMERCE LOCAL. ON VOUS DIT TOUT.

ILS ONT CHOISI CRÉPY-EN-VALOIS

L'AMBROISIE

63 rue Nationale (ex restaurant "Pizzeria Da Salvatore")
L'Ambroisie Crépy en Valois

Originaire du Pays Basque, Laurence est arrivée à Crépy-en-Valois il y a 5 ans. Elle aime se retrouver avec ses amis et sa famille autour d'une table. S'il existe de bons restaurants en Ville, il manquait selon elle des produits du Sud-ouest et du Sud en général. Avec ses associés Thomas, Céline et Raphaël, elle a ouvert un restaurant/épicerie fine. *«Le projet a mûri pendant le confinement. On voulait garder l'âme du lieu, une ancienne pizzeria, en proposant des produits italiens. Mais pas que. On y trouve aussi des produits espagnols ou encore bientôt des produits grecs et autres spécialités méditerranéennes. Nous faisons importer les produits des différents pays, de quoi offrir un véritable voyage culinaire ».* Côté restaurant, 3 plats chauds sont proposés tous les jours et un plat du jour, des pâtes fraîches, des antipastis et des desserts maison. Tapas, planches de charcuterie et fromage sont aussi de la partie tous les soirs et le week-end. Côté épicerie, on retrouve des produits des mêmes régions qu'en restauration, mais également des boissons : nectars de fruits, vins et alcools, des terrines et foie gras, des kits gourmands prêts à l'emploi, et bien sûr de la charcuterie et du fromage à la coupe. À l'étage, se trouve une salle pour manger ou pour travailler avec la Wifi. Elle peut également être privatisée dans le cadre d'une réunion ou pour un événement festif.

Le petit + pour Noël : des coffrets dégustation sélectionnés par l'équipe ou à composer soi-même !

L'ATELIER DU CHANVRE

9 cours du Jeu de Paume (ex boutique d'encadrement "Art et Papier") ● www.atelierduchanvre.fr
LADC – L'atelier du Chanvre

Crépynois de longue date, Thomas est issu du monde des nouvelles technologies. Ce fan de potager et de chanvre a profité du confinement pour se lancer dans une toute nouvelle activité, en accord avec sa passion et ses valeurs. C'est ainsi qu'il a ouvert sa boutique de produits bien-être CBD*. *« Ça faisait déjà quelques années que je m'intéressais aux bienfaits de cette plante trop peu connue. Durant 2 ans, j'ai pris le temps d'aller à la rencontre de producteurs et de fermiers en Europe pour sélectionner les meilleures plantes et les faire découvrir au plus grand nombre. C'est là que j'ai lancé mon site e-commerce, début février. Si les livraisons fonctionnaient bien, il me manquait le contact humain. J'ai donc ouvert ma boutique. L'ensemble des références est sélectionné artisanalement tout en prenant le temps de faire connaître le chanvre, son histoire et ses bienfaits. Nous avons à cœur d'être reconnu comme un acteur responsable tout en soutenant nos agriculteurs dans le développement de la filière française du chanvre bien-être ».* On y trouve alors des produits cosmétiques à base de chanvre breton, des huiles CBD et infusions de chanvre auvergnats et autres fleurs et résines de chanvre suisse. De quoi limiter le stress, réduire l'anxiété, favoriser l'endormissement, réduire les douleurs et les inflammations... etc.

CBD* : Cannabidiol, molécule naturelle extraite de la fleur de chanvre.

Le petit + pour Noël : des cartes cadeaux et des packs découvertes pour le bien-être de toute la famille !

VALOIS FROMAGES

4 rue Jeanne d'Arc (ex restaurant "Le Centurion")
● www.valoisfromages.fr
Valois Fromages

Récemment arrivé sur la commune de Crépy-en-Valois, Gonzague, ancien commercial automobile a décidé de se reconvertir pour l'une de ses passions : le fromage. C'est dans sa nouvelle ville qu'il a choisi de se lancer : *« En plus de mes connaissances personnelles, j'ai suivi une formation pour pouvoir démarrer mon activité. J'aime vivre à Crépy et y faire mes achats. Mais je me suis rendu compte qu'on n'y trouve pas beaucoup de fromages. C'était donc évident pour moi d'ouvrir une fromagerie-crémerie en ville. Ancien restaurant, le local se prête parfaitement à l'activité. Le charme de la cave voûtée me permet aussi de faire de la dégustation de planches. Pour le moment, mon frère m'apporte son aide. J'envisage d'embaucher dès le début d'année prochaine une personne pour travailler à mes côtés ».* Sur place, quelques 80 à 120 fromages à la coupe selon les saisons. En accompagnement, un coin épicerie se compose de fruits et légumes, de chips ou encore d'oignons séchés. Les vendredis et samedis soirs, place aux planches de charcuterie, de fromages et à quelques bulles dans la cave voûtée.

Le petit + pour Noël : composez vos paniers garnis avec des fromages et produits de l'épicerie !

DU POUVOIR D'ACHAT EN PLUS EN CONSOMMANT LOCAL AVEC BEEGIFT

Soutenir les commerçants crépynois et booster votre pouvoir d'achat ? Jouer sur les 2 tableaux est possible grâce à l'opération Beegift, accessible en un clic.

COMMENT BÉNÉFICIER DES CHÈQUES CADEAUX ?

Si vous choisissez par exemple d'acheter un bon d'achat de 40 €, vous payez en ligne et le recevez immédiatement par mail. Puis, quelques jours après votre achat, vous recevrez le chèque cadeau de 20 € offert par la Ville, toujours par mail. Ils sont utilisables dans votre commerce favori ou dans tous les commerces participants si vous choisissez un bon d'achat « City ».

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

▶ Vous dépensez de suite votre bon d'achat et dépenserez votre chèque cadeau plus tard.

▶ Vous attendez de recevoir votre chèque cadeau et dépensez les 2 en même temps.

Dans tous les cas, vous soutenez les commerçants crépynois en privilégiant leurs produits, leurs enseignes et vous boostez votre pouvoir d'achat. Une belle opportunité, surtout en cette période de fin d'année !

SACHONS-LE !

Les bons d'achat et les chèques cadeaux sont sécables. Ils sont utilisables jusqu'à épuisement de la somme.

Limité à 4 bons d'achat par bénéficiaire.

100 000 € DE CHÈQUES CADEAUX OFFERTS PAR LA VILLE

CONCRÈTEMENT :

➜ Si vous achetez un bon d'achat de 20 €, vous recevrez un chèque cadeau de 10 €.

➜ Pour un bon d'achat de 40 €, vous obtiendrez un chèque cadeau de 20 €.

➜ Au-delà de 40 € de bon d'achat, votre chèque cadeau est plafonné à 20 €.

RETROUVEZ VOS COMMERCES PRÉFÉRÉS

Aujourd'hui, 23 commerçants crépynois participent à l'opération. De quoi compléter le pied du sapin, embellir votre intérieur pour les fêtes, et même se faire chouchouter. Vous retrouverez :

- IT Informatique
- Dany Paul Fujifilm
- Keep'Vap
- Etudes & Loisirs
- Rapid'couture
- Le Saint-Antoine
- La Réserve
- Wine Not
- Traiteur du Valois
- La Croisée des Bières
- Au Pois de senteur
- Art botanique
- A fleurs d'Ô
- Jean Louis David
- Infinilook
- Une Histoire d'ongle
- Les caprices de Charlotte
- Le Dressing
- Mon P'tit Bazar
- La Calèche
- Le Chavrier
- B'n Bicyclette – l'atelier de Bruno
- Aventura Park.

ILS EN PARLENT

Audrey Durand,
gérante de la cave à vin/épicerie Wine Not

« L'opération Beegift est un vrai coup de pouce pour les commerçants. Avec plus de 80 bons d'achats et chèques cadeaux encaissés, je suis vraiment satisfaite du concept et des retombées. L'adhésion à la plateforme, complètement gratuite, peut sembler complexe au premier abord mais dès que l'ensemble de l'administratif est pris en compte c'est très simple. Dès l'enregistrement du bon d'achat ou du chèque cadeau, via la plateforme ou un flash code, je reçois la somme sous 48h maximum, sans frais, sans commission. C'est un bon outil pour dynamiser le commerce. Je le recommande aux commerçants, d'autant plus en cette période de fin d'année où les consommateurs sont d'autant plus friands de pouvoir d'achat supplémentaire. »

Vous êtes commerçants ou restaurateurs et vous avez des questions sur le fonctionnement de Beegift ? N'hésitez pas à pousser les portes de Wine Not.

Sébastien T,
Crépynois et utilisateur de Beegift

« L'opération est tout simplement géniale ! J'ai plusieurs boutiques favorites en ville alors j'ai opté pour un bon "city". Une fois l'achat effectué, il faut l'activer via le mail reçu. La solution se veut 100 % digitale. C'est simple, rapide et ça incite à consommer local. Quelques jours après l'achat, je recevais mon chèque cadeau offert par la ville. Grâce à ça, j'ai pu augmenter mon budget cadeaux sans dépenser plus ! »

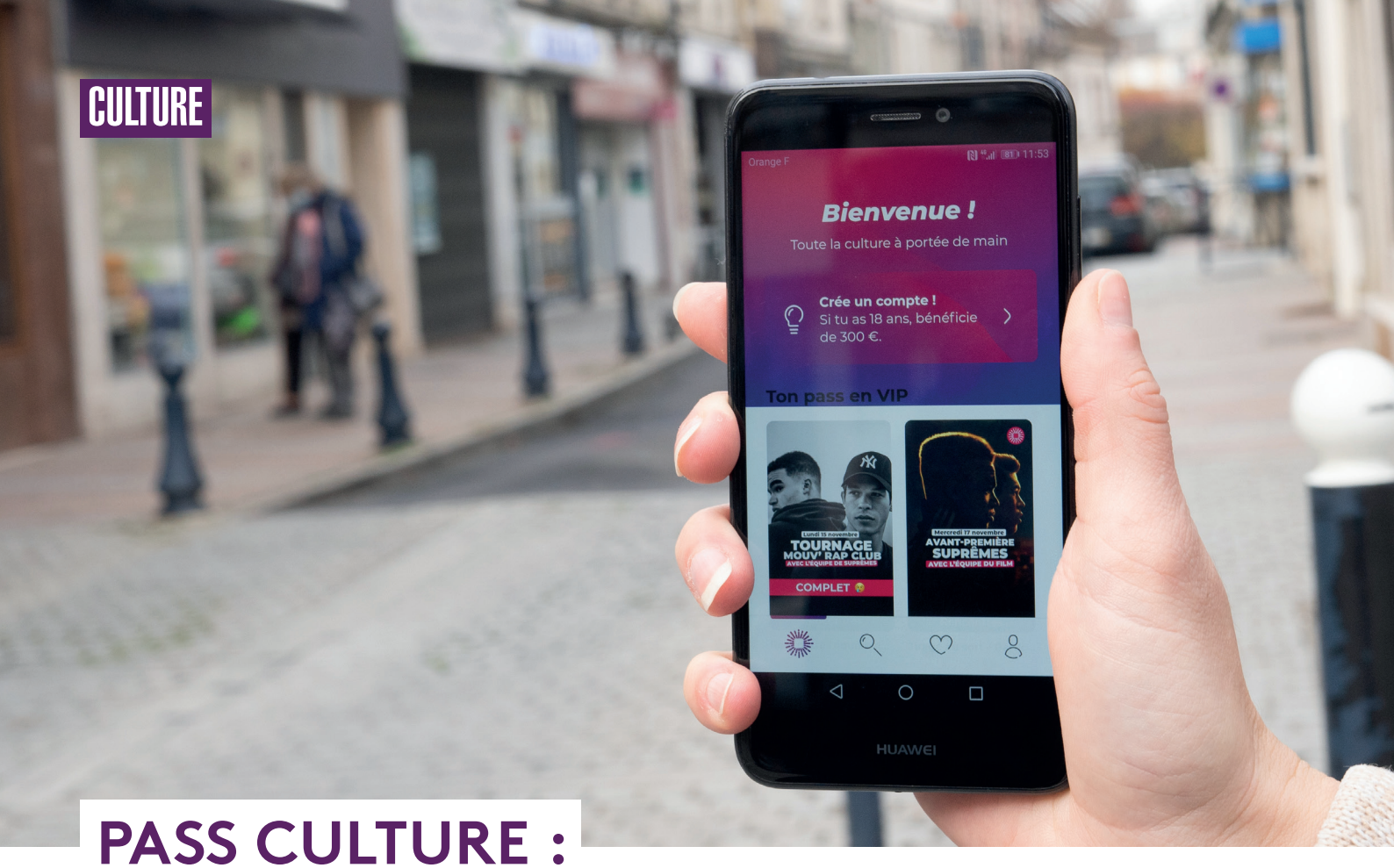

PASS CULTURE : LA CULTURE ACCESSIBLE AUX JEUNES

INITIÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, LE PASS CULTURE OFFRE À CHAQUE JEUNE DE 18 ANS UN CRÉDIT DE 300 € POUR PARTICIPER À DES ACTIVITÉS CULTURELLES, ACHETER DES LIVRES OU VISIONNER DES FILMS. POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE DES JEUNES CRÉPYNOIS ET LES ENCOURAGER DANS CETTE VOIE, LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS A CHOISI DE SOUSCRIRE À CE DISPOSITIF NUMÉRIQUE GÉOLOCALISÉ.

Depuis le mois de mai, tous les jeunes français peuvent bénéficier durant leurs 18 ans d'un Pass culture et ça, sans condition de revenus. Pour en profiter, il suffit d'installer l'application « Pass culture » sur son smartphone, sur laquelle est renseignée une enveloppe de 300 €. Ils peuvent ensuite l'utiliser pour accéder aux offres culturelles de leur choix, jusqu'à leur 20e anniversaire.
L'application propose, par exemple, des places de spectacle, de concert, des CD's, des entrées aux musées, des achats de livres en librairie ou des abonnements dans les médiathèques, des cours de disciplines artistiques, du matériel pour les beaux-arts, ou encore des services numériques (jeux vidéo, musique et presse en ligne, quelques plateformes de vidéos à la demande, etc.).

300 € POUR CHAQUE JEUNE DE 18 ANS RÉSIDANT EN FRANCE

À noter : Les personnes de 18 ans n'ayant pas la nationalité française et vivant en France depuis un an sont également éligibles au Pass Culture.

PASS CULTURE : COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **Télécharger l'application Pass Culture, disponible sur les stores Android et Apple.**
2. **S'inscrire.**
3. **Scanner sa pièce d'identité afin de confirmer son âge.**
4. **Choisir les offres culturelles dont on souhaite bénéficier.**

À noter : Concernant les offres numériques (abonnements de musique à la demande, presse en ligne ou jeux vidéo), un code est transmis pour en bénéficier.

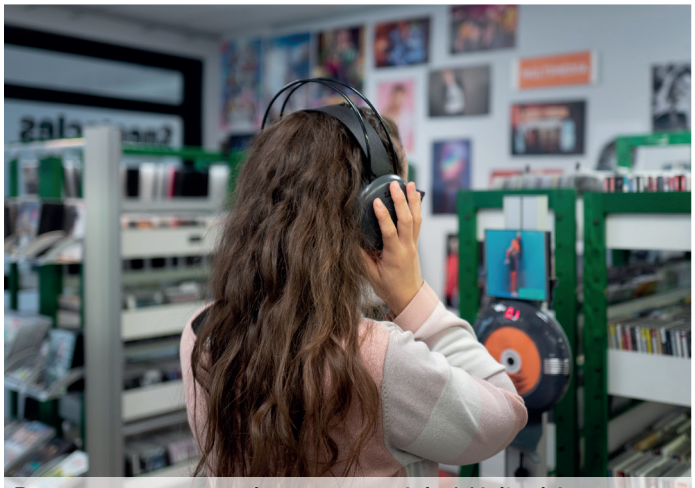

Pensez-y, avec un abonnement à la Médiathèque, vous pouvez accéder à une multitude d'albums !

Crépy-en-Valois se met au Pass Culture

Pour encourager les jeunes à découvrir et à diversifier leurs pratiques culturelles à Crépy-en-Valois, la Ville a souscrit au dispositif. Certaines associations culturelles et quelques commerces se sont, eux aussi, laissés tenter par l'opération. C'est ainsi que vous pourrez retrouver plusieurs offres variées sur l'application mobile « Pass Culture » : la Médiathèque, le Musée de l'archerie et du Valois, mais aussi le conservatoire intercommunal "Danse & Musique en Valois", les spectacles de la saison culturelle *Valois, terre de cultures,* la librairie Majuscule Études & Loisirs, le cinéma Les Toiles. Vous pourrez aussi retrouver prochainement le centre culturel mjc et bien d'autres !

Profitez donc de cette aide financière pour assister à un spectacle, visiter les collections du Musée, prendre un abonnement à la Médiathèque, acheter des livres… De quoi vous faire plaisir !

Le Pass Culture, c'est aussi l'accès aux expositions du Musée de l'archerie et du Valois !

NOUVEAU

À partir du mois de janvier 2022, le dispositif s'étend aux lycéens et aux collégiens à partir de la 4e. Chaque année, 20 € seront offerts aux jeunes de 15 ans et 30 € pour les jeunes de 16 et 17 ans. Ces sommes pourront être cumulées chaque année. Une seule condition, que ces sommes soient utilisées avant la fin de la 18e année du bénéficiaire.

PRATIQUE, l'application géolocalisée sert aussi **d'agenda culturel.**

Ne manquez plus aucun événement autour de vous !

pass Culture

Plus d'informations sur **www.passculture.fr**

LES COULEURS DU FUTUR – TOME 2 : L'INTRIGUE SE PRÉCISE

SOUVENEZ-VOUS, DANS LE *CRÉPYMAG&INFOS* DE FÉVRIER, NOUS VOUS PRÉSENTIONS ANNE-CLAIRE FOURDRAINE, JEUNE AUTEURE DE 26 ANS. CETTE CRÉPYNOISE DONT LES HISTOIRES NÉES DANS SA JEUNESSE L'ONT AMENÉ À ÉCRIRE ET À PUBLIER SON PREMIER OUVRAGE : LES COULEURS DU FUTUR – LES LIENS DE L'UNIVERS. NOUS LA RETROUVONS DÉJÀ POUR LA SORTIE DU TOME 2 : LES FLAMMES JUMELLES.

Que pouvez-vous nous dire sur votre livre ?

Il s'agit de la suite du premier tome. On continue de découvrir les personnages qui s'accomplissent et les événements qui vont se dérouler. On en apprend plus sur le monde qui les entoure. Entre réalité et imaginaire, chaque personnage a sa propre histoire et ses propres objectifs. Le lecteur peut donc facilement s'identifier à l'un d'eux. Sans trop en dévoiler, l'un des personnages va devoir affronter son passé et ses fidèles amis vont l'accompagner. Cela amène le lecteur à s'interroger, à se demander si ce choix était le bon, et ce qu'il se serait passé s'ils en avaient décidé autrement.

Y-a-t-il un message à retenir de ce tome 2 ?

Comme pour le tome 1, beaucoup de messages se cachent entre les lignes. Mais ce qui ressort davantage, est qu'il faut parfois remettre en question ses principes, sa façon de penser pour s'adapter aux imprévus. On ne peut pas toujours tout anticiper et tout contrôler. La solidarité entre amis est aussi un élément fort de l'histoire.

En février dernier vous rédigiez le tome 3. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Eh bien, sa sortie est prévue en mars 2022 ! Il s'agira d'une rétrospective des deux premiers tomes. Une façon de connaître plus intimement les personnages et de comprendre les choix qu'ils ont pu faire jusqu'ici. Je ne vous en dis pas plus pour moment. Si ce n'est que je m'attèle actuellement à la rédaction du tome4...

DÉCEMBRE EN FÊTE !

ÇA Y EST, 2021 TOUCHE DÉJÀ À SA FIN. PLACE AUX FÊTES DE FIN D'ANNÉE, SES SAPINS, SES REPAS CALORIQUES, SES COTILLONS ET SES LISTES DE BONNES RÉSOLUTIONS. POUR SE METTRE DANS L'AMBIANCE, LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS VOUS PROPOSE UN MOIS DE DÉCEMBRE ANIMÉ. ET C'EST PEU DIRE. ENTRE FESTIVITÉS DE NOËL ET TÉLÉTHON, IL Y EN AURA POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES. ON VOUS LAISSE DÉCOUVRIR SANS PLUS ATTENDRE CE QUI VOUS ATTEND POUR LE DERNIER MOIS DE L'ANNÉE.

Noël pour tous

Décorations, illuminations, chants de Noël, patinoire, calendrier de l'Avent ou encore marché de Noël, rien n'est laissé au hasard pour que la magie opère à Crépy-en-Valois.

Crépy brille de mille feux

La Ville s'attache, depuis de nombreuses années, à se parer de ses plus beaux habits pour la fin d'année. Aux 4 coins de la Ville, les rues scintillent. Une façon de célébrer Noël tous ensemble. À cette occasion, Grégory Abad, responsable du Centre Technique Municipal (CTM), nous dévoile les dessous des décorations de Noël.

▶ Comment se déroule l'installation des illuminations ?

Sur environ 4 semaines, 4 agents du CTM sont dédiés à l'installation des décorations de Noël. Ils installent les décorations et les illuminations aux 4 coins de la Ville et gèrent la circulation des véhicules lors de la pose. Il faut savoir que chaque année, de nouveaux objets décoratifs ou de nouvelles illuminations viennent s'ajouter à l'existant ou remplacer les plus anciennes.

▶ Pouvez-vous nous en dire plus sur les décorations de Noël ?

Avant tout, il est important de rappeler qu'à ce jour, l'ensemble des illuminations sont à éclairage basse consommation (LED). En début d'année, nous avons, dans la mesure du possible, pris en compte les remarques et suggestions d'amélioration des Crépynois. Il faut savoir que pour un nouveau lieu, un travail important est mené pour la création de nouveaux espaces et de branchements. Les décorations sont installées dans les artères et lieux de passage principaux de la Ville pour profiter au plus grand nombre. Ouvrez les yeux en centre-ville avec les traversées de rues les projections sur la salle des fêtes ou les illuminations de la fontaine, sur le décor et la projection de l'église de Bouillant sur les figurines 3D des ronds-points ou encore sur les rideaux stalactites de l'Hôtel de Ville et du centre culturel mjc.

▶ Quelle est la principale nouveauté cette année ?

Un sapin géant sur la place de la République ! Ça faisait déjà quelques années que nous avions ce projet, mais les sapins géants se font rares et c'est sans parler de l'impact environnemental que ça implique mais aussi écologique avec le transport. Cette année, la Ville a donc opté pour un « sapin caméléon ». Une structure métallique qui permet d'accueillir des sapins de 2 mètres, issus de culture et non de déforestation, pour former un sapin géant.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE À 20H

Profitez d'**un feu d'artifice** au pied des remparts!

INÉDIT

Mon beau sapin, roi des forêts

SYSTÈME BREVETÉ

8 MÈTRES DE HAUTEUR

COMPOSÉ DE 51 SAPINS (ÉPICÉA)

Le sapin de la Ville peut différer de cet exemple.

NOUVEAUTÉ

MARCHÉ DE NOËL 4 ET 5 DÉCEMBRE

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Un marché de Noël se tiendra sur la place de la République, aux côtés du Village Téléthon (cf. page 11). **Il vous accueillera samedi 4 décembre de 10h à 23h et dimanche 5 décembre de 9h à 18h.** Des exposants vous proposeront de quoi égayer vos papilles et trouver des cadeaux originaux pour vos proches (ou pour vous-même). Produits de la ruche, broderies et décorations de Noël, bijoux artisanaux, pains d'épices, restauration exotique, fromages, cannelés et bien d'autres vous attendent.

Le Père Noël fera sa première apparition en Ville et viendra à la rencontre des Petits Crépynois **samedi 4 décembre après-midi** sur la place de la République de 14h à 16h30. Prenez le temps d'une photo !

Concours : Un Noël Lumineux

Vous aussi, mettez un peu de magie de Noël dans la Ville ! Le Conseil Municipal des Jeunes vous propose de participer à son concours d'illuminations et de décorations de Noël. Parez vos jardins, vos balcons et vos vitrines commerçantes de décos pour illuminer Crépy-en-Valois.

Le concours est ouvert à tous les habitants de Crépy-en-Valois et ses commerçants. Le CMJ passera ensuite dans les rues mardi 14 décembre de 18h à 19h30 pour départager les participants. De nombreux lots sont à gagner !

Vous avez jusqu'au vendredi 10 décembre pour vous inscrire auprès de la Direction Sports-Animation-Jeunesse à La Passerelle (62 rue de Soissons).

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.crepyenvalois.fr
Renseignements au 03 44 59 42 14.

Lettres au Père Noël : une réponse avant les fêtes

« Cher Père Noël, j'ai été très sage cette année… ». Ça y est, la boîte aux lettres du Père Noël a fait son grand retour en Ville. C'est le moment pour les enfants de lister leurs souhaits et d'adresser leur lettre à l'homme au manteau rouge et blanc. **Une réponse est assurée à chaque enfant qui déposera sa lettre au plus tard dimanche 19 décembre.** Route du Ciel, des Nuages ou du Pôle Nord, les lutins se chargeront de les faire arriver à destination. C'est ça la magie des fêtes !

Nom, prénom et adresse de l'enfant au dos de l'enveloppe sont indispensables pour recevoir une réponse.
Pas besoin de timbres, les lutins s'en chargent.

Calendrier de l'Avent : patienter en s'amusant

Après le succès de l'année dernière, la Ville relance son **calendrier de l'Avent numérique !** Chaque jour, découvrez sur la page Facebook de la Ville, une case du calendrier en vidéo. La Direction de la communication, en lien avec les services culturels de la Ville, vous a préparé 25 questions, une chaque jour, sous forme de quizz, de charades ou encore de rébus. Parmi les bonnes réponses, un gagnant par jour sera tiré au sort et remportera **un cadeau sélectionné par la Ville dans les commerces Crépynois participants.** Restez connectés !

Ville de Crépy-en-Valois

Des animations pour petits et grands

Patinoire : tout le monde sur la piste

Il est temps, pour les petits comme les grands, d'enfiler vos gants et de chausser vos patins pour quelques tours de piste. **Du samedi 4 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022**, profitez des joies de la glisse sur le cours Foch. En famille ou entre amis, prenez un bon bol d'air glacé sur une patinoire en glace naturelle de 480 m², entièrement couverte. Que vous soyez un patineur hors pair ou un simple débutant, il y a de la place pour tout le monde. Espace restauration sur place.

Des photos en présence du Père Noël seront possibles les samedis 11 et 18 et les mercredis 22 et 29 décembre de 16h à 18h.
Accès sur présentation du Pass Sanitaire.

Les chants de Noël s'invitent à Crépy

« Vive le vent », « Jingle Bells », « Mon beau sapin » résonnent en cette fin d'année. Pour vous mettre dans l'ambiance (musicale) de Noël à l'approche des fêtes, l'école de musique Erik Satie vous donne rendez-vous **mercredi 8 décembre au centre culturel mjc à 16h.**

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

La Médiathèque à l'heure de Noël

Vendredi 10 décembre à 20h, en partenariat avec la mjc centre social, la **Soup'Ô contes d'Hiver** permettra aux enfants à partir de 5 ans de découvrir *La Musette à Lisette*, un spectacle de conte et d'accordéon avec Violaine Joffart et Florence Besancenot. En partenariat avec la mjc centre social.

À noter : Une vente de gâteaux au profit du Téléthon se déroulera à l'issue du spectacle.

Samedi 18 décembre à 10h30, retrouvez une édition spéciale des **bébés lecteurs** (0-3 ans) en présence de Luc Alenvers, pour 30 minutes d'histoires et de musiques sur le thème de Noël.

Les événements sont gratuits, sur réservation : 03 44 87 92 53.
Accès sur présentation du Pass Sanitaire.

Parade de Noël :

Le Père Noël fera escale à Crépy-en-Valois **samedi 18 décembre** pour rencontrer les petits Crépynois. À cette occasion, la traditionnelle parade de Noël déambulera dans les rues du centre-ville. Un événement organisé par la Ville en partenariat avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy (GCAC).

Plus d'informations à venir sur **www.crepyenvalois.fr**

GCAC

Le GCAC relance son opération Carte de fidélité Trèfle. Effectuez un achat dans 4 commerces participants, faites tamponner votre carte et déposez-là dans l'urne d'un des commerces. Grâce aux partenaires du GCAC, de supers lots sont à remporter : un voyage pour 2 aux Caraïbes, un écran plat 4k, de nombreux bons d'achats et cadeaux. Tentez votre chance jusqu'au samedi 29 janvier 2022 !

Plus d'informations sur **www.crepyenvalois.com**
Les Commerçants de Crépy en Valois

Noël Solidaire

À compter du lundi 29 novembre 2021 et jusqu'au lundi 28 février 2022, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) reprend la fourniture des repas hivernaux aux familles Crépynoises. Rappelons que pour bénéficier de cette mesure d'entraide, il est indispensable de se présenter au service social du CCAS, au 1 cours Foch (rez-de-chaussée de la Maison de l'Enfance). Votre demande sera alors examinée en fonction de vos ressources et de votre situation familiale. Pour plus d'informations, contactez le service social au 03 44 59 44 53.

La Ville pense à ses aînés

ATTENTION,
cette année la remise se fera **samedi 18 décembre de 8h à 15h** au rez-de-chaussée du bâtiment "La Passerelle", 62 rue de Soissons.

(parking + arrêt Cypré)

Chaque année, la Municipalité et le CCAS offrent un colis de Noël aux habitants de 65 ans et plus. Dans le paquet, on y trouve de quoi composer un repas de fête, un petit cadeau et une invitation au choix : un voyage, un repas à la salle des fêtes ou une sortie au théâtre.

▶ **Permanences :** En cas d'absence, 3 autres dates vous sont proposées pour récupérer votre colis : **lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 décembre de 8h à 12h.**

Pour retirer votre colis, munissez-vous de votre carte d'identité. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, demandez à un tiers de s'en charger pour vous. Il devra présenter votre carte d'identité ainsi qu'une autorisation écrite de votre part.

La distribution des présents pour les pensionnaires des maisons de retraite (Étienne-Marie de la Hante et Les Primevères) aura également lieu samedi 18 décembre, directement sur place.

Pour terminer sur une note festive, le traditionnel **goûter de Noël dansant,** réservé aux anciens de 65 ans et plus, se tiendra **dimanche 19 décembre à 14h à la salle des fêtes.** Révisez vos plus beaux pas de danse !

Crépy-en-Valois se bouge pour l'AFM TÉLÉTHON

Pour cette 35e édition du Téléthon, la Ville de Crépy-en-Valois, ses associations, ses commerçants et de nombreux bénévoles se mobilisent. La Ville et ses acteurs locaux n'ont d'ailleurs pas attendu le week-end officiel du 4 et 5 décembre pour rassembler toute leur énergie. Pour vous inviter à prendre part à ce combat vers la guérison, la Ville vous donne rendez-vous sur le Village Téléthon, place de la République, samedi 4 de 10h à 23h et dimanche 5 décembre de 9h à 18h. Une première à Crépy-en-Valois.

Le Téléthon c'est quoi ?

Né en France en 1987, le Téléthon est la contraction des mots « télévision » et « marathon ». Il s'agit d'une vaste opération de collecte de fonds organisée par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) qui lutte contre les maladies génétiques rares et neuromusculaires. L'argent récolté est utilisé pour aider et accompagner les malades et pour la recherche.

Contrairement aux idées reçues, le Téléthon ne concerne pas que la myopathie. Les dons récoltés sont aussi utilisés pour tenter de guérir certaines maladies génétiques, la mucoviscidose, la maladie d'Alzheimer, le diabète ou le cancer. Chaque premier week-end de décembre, la France se mobilise pour récolter un maximum de dons.

La Ville se mobilise

Opération Téléthon au Lycée Jean Monnet.

7 540 €
récoltés en **2020**

Dès la mi-octobre, les acteurs locaux de la Ville ont mis en place diverses actions pour récolter des dons en faveur de l'AFM-Téléthon. Les élèves du lycée Jean Monnet ont notamment mouillé le maillot l'avant dernière semaine d'octobre en relevant divers défis sportifs : 2 422 tours du lycée, 4 588 défis musculation, 534 "100 mètres nagés"... leur ont permis de récolter 3 630 €. Les Résidences pour Personnes Âgées (RPA) Les Hortensias et Les Lilas ont mis la main à la pâte les 26 et 30 novembre pour proposer des crêpes, des gâteaux et des croque-monsieur.

Et ce n'est pas fini !

Les actions pour le Téléthon se poursuivent avec la mjc centre social jusqu'au samedi 11 décembre où animations, vente d'objets et de gâteaux vous attendent à l'Espace Rameau.

Le Musée de l'archerie & du Valois vous a concocté une semaine spéciale du lundi 6 au vendredi 10 décembre pour vous essayer seul ou en équipe au propulseur historique de 12h à 13h30 (mercredi de 14h à 16h).

Le Conseil Municipal des Jeunes organise également sa soirée collégienne vendredi 14 janvier à la salle des fêtes.

Toutes les recettes seront reversées à l'AFM Téléthon.

UNE PREMIÈRE POUR LA VILLE

Aux côtés d'associations, de commerçants et de bénévoles, Crépy-en-Valois se bouge pour le Téléthon samedi 4 et dimanche 5 décembre. Pour l'occasion, un village Téléthon sera à l'honneur sur la place de la République avec le marché de Noël. Défis sportifs, vente de gâteaux, de boissons, de jacinthes, animations, concerts,... le week-end sera rythmé pour vous inviter à vous joindre à cette opération festive et solidaire.

« Nous avons à cœur de nous mobiliser pour le Téléthon. En unissant nos forces avec les acteurs locaux, nous arrivons chaque année à sensibiliser et rassembler un peu plus de monde pour cette cause. Il n'y a pas de petites actions, chaque don compte. Et je remercie chaleureusement les associations, les commerçants et les bénévoles qui se joignent à nous dans cette action », Bernard Herbette, conseiller municipal délégué au Téléthon.

Retrouvez le programme complet sur **www.crepyenvalois.fr**

AGIR POUR LE MIEUX VIEILLIR

SELON L'INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES, L'ESPÉRANCE DE VIE A PLUS QUE TRIPLÉ EN DEUX SIÈCLES ET DEMI, PASSANT DE 25 ANS EN 1740 À PLUS DE 80 ANS AUJOURD'HUI. AU TRAVERS DE SON CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), LA VILLE SOUTIENT ET ACCOMPAGNE DES ACTIONS CAPABLES DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DE NOS AÎNÉS. FRANÇOISE NIVESSE, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ACTION SOCIALE, AUX ANCIENS ET AU LOGEMENT, ET ISABELLE DELÉPINE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DES ACTIONS EN FAVEUR DES SENIORS ET DU HANDICAP, NOUS EXPLIQUENT COMMENT LA VILLE AGIT POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE NOS SENIORS EN LUTTANT CONTRE L'ISOLEMENT ET LA PRÉCARITÉ, NOTAMMENT À L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Quelles sont vos principales missions en faveur des seniors ?

Françoise Nivesse : Le service social de Crépy-en-Valois apporte un soutien sans faille dans le quotidien de nos anciens. La plupart d'entre eux souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible. C'est pourquoi avec Nathalie Commère, responsable du service social, nous mettons tout en œuvre pour les y aider : aide aux démarches administratives, téléalarme, service d'aide à domicile, soutien en cas de difficultés financières, dispositif de lutte contre l'isolement, etc. Pour échanger sur leur situation et connaitre leurs besoins, j'assure une permanence tous les mercredis après-midi au CCAS. Une façon de les aider à vivre dignement et de garder un contact.

Isabelle Delépine : Pour certains de nos aînés, la solitude peut s'avérer pesante. Il est alors possible d'intégrer l'une des deux résidences pour personnes âgées (RPA) : Les Hortensias et Les Lilas, qui comptent respectivement 72 et 58 logements. Gérées par le CCAS, elles sont composées d'appartements individuels et d'équipements collectifs pour une vie sociale épanouie. J'interviens en soutien de Pascale Vidal, responsable des RPA, auprès de nos résidents, notamment pour organiser en lien avec des associations, des ateliers thématiques (sophrologie, gym douce, yoga), des goûters, des sorties (théâtre, visites). Je suis également en contact permanent avec Françoise Nivesse qui, tous les 2 mois, se rend aux RPA pour échanger avec les résidents, en présence de Pascale et d'une des gardiennes.

Quels objectifs vous animent ?

Françoise Nivesse : J'ai toujours aimé le contact avec autrui et j'aime particulièrement apporter mon aide aux personnes qui en ont besoin. C'est important pour moi de m'impliquer aux côtés des services qui assurent le suivi et contribuent au bien-être des seniors crépynois. J'ai à cœur de les accompagner. Récemment, nous nous sommes rendu compte que les anciens n'osent pas toujours faire une activité seuls. C'est pourquoi nous allons sonder les résidents des RPA afin de constituer un groupe pour leur permettre de sortir.

Isabelle Delépine : J'ai toujours apprécié le contact avec les personnes âgées, leur apporter mon aide. C'est pour cela qu'il est important de les associer à des projets afin qu'elles aussi, participent à l'animation de la Ville. Crépy-en-Valois est très impliquée dans le Téléthon. Ainsi, nous avons organisé une vente de mets sucrés et salés aux RPA pour aider à récolter des fonds. Tous les résidents ont mis la main à la pâte les 26 et 30 novembre et étaient heureux de contribuer à cette action.

En cette fin d'année, que réserve la Ville à nos aînés ?

Françoise Nivesse : En cette période festive et pour que la fête soit dans les cœurs et dans les assiettes, le CCAS offre un colis de Noël à toutes les personnes de 65 ans et plus, sans condition de revenu. La confection des 2 000 colis est confiée à l'ESAT de Crépy-en-Valois, entreprise d'insertion professionnelle pour personnes handicapées. Les 220 résidents des maisons de retraite de la Ville ne sont pas oubliés et reçoivent un présent de la part de la Mairie. L'objectif est une nouvelle fois de lutter contre l'isolement, mais aussi de favoriser les moments d'échanges et de convivialité.

Isabelle Delépine : Toujours à la période de Noël, des goûters dansants sont organisés. Dans les RPA pour les résidents mais aussi dans la salle des fêtes pour tous les anciens. Traditionnellement c'est le lendemain de la distribution des colis. C'est ouvert à tous les plus de 65 ans et c'est gratuit. L'occasion de partager un moment joyeux et festif. Il y a également, pour les personnes dans le besoin, les repas hivernaux qui sont distribués. En compagnie d'autres conseillers municipaux : Gérard Bellemère, Eliane Danh Sang, de Françoise Nivesse, et d'un bénévole externe, nous gérons cette action 3 fois par semaine durant 3 mois, de décembre à février.

Référez-vous au dossier pour les modalités concernant les animations et les colis de Noël ainsi que les repas hivernaux.

Plus d'informations sur **www.crepyenvalois.fr**

LA VILLE RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT SPORTIF

LA DERNIÈRE ÉDITION DES « CHIFFRES-CLÉS DU SPORT », PUBLIÉE EN DÉCEMBRE 2020 PAR L'INJEP (INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE) RÉVÈLE QUE LA PRATIQUE SPORTIVE DES FRANÇAIS A AUGMENTÉ CES DIX DERNIÈRES ANNÉES AVEC 75% DE LA POPULATION QUI PRATIQUE UNE ACTIVITÉ SPORTIVE AU MOINS UNE FOIS PAR AN. DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS MET TOUT EN ŒUVRE POUR ENCOURAGER ET SOUTENIR LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU OU L'ÂGE. C'EST AINSI QUE LUI A ÉTÉ DÉCERNÉ UN LAURIER POUR LE LABEL "VILLE ACTIVE ET SPORTIVE" EN AOÛT DERNIER. UNE RÉCOMPENSE ATTRIBUÉE POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS.

Cette année, ce sont 153 communes qui ont été récompensées lors de la cérémonie à l'ARENA de Brest. Les communes participantes étaient soit nouvelles, soit elles renouvelaient leur label pour 3 ans.

C'était la première fois que Crépy-en-Valois candidatait pour cette distinction. Elle fait désormais partie des 56 villes labellisée en Hauts-de-France. C'est pour sa politique sportive innovante et son offre d'activités physiques et sportives diversifiée qu'elle a reçu son 1er laurier. Ce label récompense les efforts d'une politique sportive et associative ancrée depuis plusieurs années, ainsi que le dynamisme des clubs et des associations de la Ville.

La Ville rend le sport accessible à tous ses habitants. Son soutien à la pratique sportive passe par la mise à disposition d'infrastructures adaptées aux besoins de chaque activité.
Elle met à disposition des associations, des écoles et de ses habitants des équipements sportifs municipaux où sont proposés de nombreux sports.

27 équipements sportifs
+ de 150 associations sportives
+ de 30 sports

Dans son dossier de candidature, la Ville de Crépy-en-Valois avait notamment présenté ses équipement sportifs (gymnases, Maison des arts martiaux et des sports de combat, parcours santé, Centre aquatique du Valois, terrains, jeux d'arc, etc.), ses actions en faveur de la pratique sportive (sport scolaire et extra-scolaire, sport santé, sport handicap, école municipale des sports, etc.), la programmation de ses événements sportifs (Forum des associations, cérémonie des sportifs, Anim'Ton Quartier, etc.) et de ses initiatives innovantes (rando pédestre gastronomique, tourisme sportif).

> *« Crépy-en-Valois véhicule les valeurs du sport dans un objectif de mieux vivre. Ce label récompense le travail de la Direction Sports-Animation-Jeunesse et des agents des services techniques. Aussi, ce laurier est le fruit de plusieurs années d'engagement pour les associations sportives crépynoises. C'est également une belle reconnaissance pour les bénévoles qui sont toujours au rendez-vous que ce soit dans le quotidien de leur association ou dans l'organisation d'événements. Un laurier, c'est un levier pour renforcer notre projet sportif, notamment en mettant en place des actions vers la jeunesse et l'intergénérationnel. »*
>
> **Cécilia Rugala**,
> Adjointe au Maire déléguée aux Sports,
> aux Associations et aux Animations.

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE, C'EST QUOI ?

Crée en 2017, par ses co-fondateurs l'Association Nationale des Élus aux Sports (ANDES) et l'Union Sport et Cycle (USC), le label Ville Active et Sportive valorise et récompense les initiatives et les politiques des communes en faveur de l'activité physique et sportive pour tous.

Chaque année, les communes candidatent pour obtenir ce label. Il est décerné pour trois ans, et renouvelable. Elles sont récompensées de 1 à 4 lauriers en fonction de la motivation de la candidature, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

C'est le Comité de Labellisation, constitué d'acteurs du secteur sportif choisis par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), qui attribue le label à une ville candidate. À partir du dossier de candidature et des critères fournis dans le cahier des charges, le Comité donne une note qui déterminera le niveau attribué, symbolisé par un laurier (de 1 à 4).

LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE M-J. FERREIRA

Répondre aux besoins de santé des habitants de Crépy-en-Valois est au coeur des préoccupations de la municipalité.

Ainsi, l'offre de santé va-t-elle prochainement s'élargir avec l'installation du Pôle de Santé, dont la première pierre sera posée le 15 décembre prochain. Ce Pôle de Santé verra l'arrivée de nouveaux médecins généralistes et spécialistes mais aussi l'ouverture d'un centre de dialyse, d'un laboratoire d'analyses et d'un centre de radiologie équipé à terme d'un scanner. Une clinique dentaire complétera ce dispositif.

De quoi renforcer l'offre de soins sur le territoire. À souligner les travaux entrepris par la maison médicale devenue depuis peu le Centre de santé du Valois pour attirer de nouveaux praticiens. On ne peut que s'en féliciter ! Plus le nombre de médecins, en collectif ou en libéral, sera important dans notre ville, mieux ce sera pour la vie au quotidien.

La Majorité a piloté la création, en janvier 2021, du Centre de vaccination COVID-19 de Crépy-en-Valois, opérationnel dès le début de la campagne nationale. Un service rendu aux Crépynois et aussi à tous les habitants du Valois éligibles aux vaccins.

Bilan au bout d'un an d'existence : plus de 57 800 injections faites. Tous nos remerciements vont aux médecins, infirmières, infirmiers, et personnels administratifs qui en ont assuré la permanence.
Bonnes fêtes à eux. Bonnes fêtes à toutes et tous.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Premières fois et autres records dans la vie municipale crépynoise

1 C'est la plus longue période d'élection d'un maire de notre histoire, puisque le premier tour a eu lieu le 15 mars 2020, pour un épilogue le 13 octobre 2021.
2 C'est aussi le plus fort taux d'abstention aux élections municipales.
3 Sur les 8 listes présentes, un record, 3 n'ont pas satisfaites aux obligations légales et **3 des têtes de listes ont été frappées d'inéligibilité.**
4 Première fois qu'un maire en place est élu puis démis et rendu inéligible pour non-respect du code électoral.

Ce fait aurait mérité plus d'explications. Ceux qui se sont déplacés pour voter le méritent bien.
La sanction n'est pas une « erreur », elle n'est pas injustifiée, elle a d'ailleurs été confirmée par 3 instances de justice neutres.
5 Conséquence, c'est la première fois qu'un maire sera élu sans avoir été adoubé par le suffrage universel dans ces circonstances aussi particulières

Notre ville se serait bien passée de ces « records » et la confiance entre habitants et élus est plus qu'abimée.

Plusieurs solutions démocratiques s'offraient à nous. J'en ai proposé 2 lors du conseil municipal du 13 octobre. La première consiste en la démission collective du conseil et le retour devant l'électeur. La seconde plus difficile est la création d'une entente entre tous les conseillers municipaux élus.

Ces solutions, la liste majoritaire les a rejetées, refusant ainsi de tirer les conséquences des événements et « records » des mois passés.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE DE A. LECOMTE

Texte non transmis volontairement.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Encore une situation inédite à Crépy, nous voilà avec une Maire qui, pour la première fois n'a pas été élue par les Crépynois , on aurait pu penser que la liste de Fortier aurait fait bloc derrière lui et aurait démissionné en mêmetemps que lui-mêmeperdait son siège de Maire ; mais il faut croire que le bloc n'était pas aussi solide que cela, puisque le groupe , après s'être désolidarisé, a plutôt décidé de régler le problème entre amis et ainsi, d'élire une personne de leur liste, histoire de garder la place sans risque et sans effort.
Mme Douat est ainsi devenue Maire au moment ou elle s'y attendait le moins.
Mais aujourd'hui les Crépynois se posent des questions quant à sa légitimité.
En effet quelle est la légitimité de Mme Douat en tant que Maire?
Pourquoi n'a t-elle pas voulu se confronter à la volonté du peuple ?
Aurait-elle été élue par les Crépynois si elle avait créé sa propre liste ?
Sa liste aurait-elle été la mêmeque celle de Mr Fortier ?
Toutes ces question resteront sans réponse puisque la loi les autorisait à procéder ainsi.
En tous cas, on ne pourra pas reprocher à Madame Douat ses comptes de campagne, elle a été élue sans avoir besoin de faire campagne…elle est pas belle la vie….
Enfin l'important est que la loi ait été respectée , ce qui a été le cas , mêmesi ça parait bizarre quelquefois.
Bonne chance à elle pour son mandat de presque 5 ans.

AGENDA*

▶ RENDEZ-VOUS

4 DÉCEMBRE À 10H - MÉDIATHÈQUE
Atelier d'illustrations de Solène pour adolescents (dès 12 ans) et adultes.
Gratuit sur inscription au 03 44 87 92 53.

5 DÉCEMBRE DE 8H30 À 17H30
ABBAYE SAINT-ARNOUL
Bourse aux jouets organisée par l'association de sauvegarde de l'abbaye Saint-Arnoul.
Entrée libre.

7 DÉCEMBRE À 21H
SALLE DES FÊTES
Conseil municipal. Retransmission en direct sur la chaîne Youtube de la Ville.

11 DÉCEMBRE DE 15H30 À 17H
RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE
Café Philo « La différence à quoi ça sert ? », organisé par Les petits Socratiques et animé par Georges Duvivier.
les.petits.socratiques@orange.fr - cafephilo.webs.com

11 DÉCEMBRE DE 10H À 11H30
ESPACE RAMEAU
Ateliers familles « Yoga en famille » avec Viviane.
Pour les parents et enfants à partir de 2 ans.

11 DÉCEMBRE À 10H30
MÉDIATHÈQUE
Club Ados, partage des coups de cœurs en littérature, cinéma et musique.
À partir de 12 ans, sur inscription : 03 44 87 92 53.

15 DÉCEMBRE DE 17H À 19H
CRÉPY-EN-VALOIS
Conférence La Fabrique des alternative « L'alimentation durable » par le CPIE des Pays de l'Oise.
Sur inscription : 03 23 80 03 02 – contact@cpie-hautsdefrance.fr

▶ ÉVÉNEMENTS

3 DÉCEMBRE À 20H30
CENTRE CULTUREL MJC
Concert de Luc Alenvers pour son nouvel album « Vents Contraires… ».
Tarif : 15 € (réduit : 10 €).
Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com/centre-culturel/

5 DÉCEMBRE À 10H30
PLACE GAMBETTA
Cérémonie de commémoration de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

20 DÉCEMBRE À 20H30
CENTRE CULTUREL MJC
Récital de chanson française Reggiani par Éric Laugérias.
Tarif spécial : 20 € (réduit : 15 €). Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com/centre-culturel/

Retrouvez toute l'actualité sur le site www.crepyenvalois.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville.

SUIVEZ-NOUS :

* Tous les rendez-vous et les événements se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur et sont sous réserve de nouvelles mesures restrictives du Gouvernement. Se référer au site de la Ville : www.crepyenvalois.fr ou à l'application mobile.

HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc
BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex

La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.
La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité ont repris, sur RDV également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9 avenue des Érables.
24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.

Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20 avenue de Senlis
Tél. : 03 44 87 11 33

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

PLANNING FAMILIAL

Permanence tous les 1ers samedis du mois de 14h30 à 16h et le 1er et 3e jeudi du mois de 14h à 16h au 1er étage de l'Espace Rameau.
Tél. : 06 09 10 61 09
Mail : planningfamilial60@orange.fr
Femmes Victimes de Violences : 06 59 24 90 67.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Permanences sur rendez-vous le 1er et 3e jeudi du mois de 9h à 12h à l'Espace Rameau.
Tél. : 06 95 77 89 02.

INFIRMIERS

*** Maison médicale**
Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois.
Tél. : 03 44 39 53 93

*** 53 rue Saint-Lazare**
Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49
Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79
adeline.deglos.idel@gmail.com

*** 1 avenue Sadi-Carnot**
Tél. 03 44 94 07 36
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48

*** 16 ter rue Jean Jacques Rousseau**
Tél : 03 44 87 07 31
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

*** 13 rue André-Marie Ampère**
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56
Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

*** 7 avenue Pasteur**
Amandine Carpentier-Marot
Mobile : 06 17 38 44 06
Laëtitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35

*** 29 rue Nationale**
Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
Mobile : 06 03 27 94 22
scminfirmierstaze@gmail.com

Crépy Glisse

Patinoire de Noël

COURS FOCH

DU 4 DÉCEMBRE 2021 AU 2 JANVIER 2022

pass COVID-19 sanitaire

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION